Déclaration d'accessibilité – BruSim (BRUGEL)

Déclaration établie le 10 novembre 2026

Engagement et périmètre

BRUGEL, la commission de régulation de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale, s'engage à rendre son comparateur d'offres d'énergie accessible, conformément à la directive (UE) 2016/2102 et à l'ordonnance du 4 octobre 2018 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes publics régionaux et des communes, qui la transpose.

La présente déclaration s'applique :

- au site brugel.brusim.be, dans ses versions française, néerlandaise et anglaise ;
- au comparateur des offres d'électricité et de gaz app.brusim.be, intégré dans ce site.

État de conformité

Le site brugel.brusim.be et le comparateur sont **partiellement conformes** à la norme EN 301 549 v3.2.1, qui reprend les règles WCAG 2.1 de niveau AA.

L'audit de novembre 2026 ne relève plus de non-conformité sur le site ni sur le comparateur. Le statut reste « partiellement conforme » car les tests avec lecteur d'écran ne sont pas encore réalisés, et un point du comparateur reste à confirmer (voir ci-dessous).

Contenus non accessibles

Point à confirmer

Contenu	Problème	Critère WCAG	Suite prévue
Comparateur, petits écrans et fort zoom	En affichage vertical des étapes, la structure d'onglets du composant Angular Material mélange en-têtes et contenus d'étapes. La navigation reste possible au clavier.	1.3.1, 4.1.2	À confirmer lors des tests au lecteur d'écran

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les fiches tarifaires et conditions générales des fournisseurs, accessibles depuis le comparateur, sont des documents de tiers. Ils ne sont ni produits, ni financés, ni contrôlés par BRUGEL, et leur accessibilité relève de chaque fournisseur.

Les liens du pied de page « À propos » et « Contact », ainsi que les liens vers l'Observatoire des prix ou le CREG Scan, mènent vers d'autres sites qui ont leur propre déclaration d'accessibilité.

Établissement de la déclaration

Cette déclaration a été établie le 10 novembre 2026, sur la base d'une auto-évaluation réalisée par le prestataire technique du comparateur. Elle sera révisée chaque année, et après chaque modification importante du site.

Élément	Détail
Référentiel	WCAG 2.1 niveau AA (EN 301 549 v3.2.1) ; site hôte également testé en WCAG 2.2 AA
Outils automatiques	axe DevTools et axe-core 4.10
Tests manuels	Navigation au clavier, focus visible, zoom à 400 % (largeur de 320 px), thèmes clair et sombre
Pages du site testées	Accueil (FR, NL, EN), FAQ (FR, NL, EN), Disclaimer (FR, NL), Cookies, page 404, fenêtre « Comment procéder ? »
Écrans du comparateur testés	Profil, consommation, liste des offres (filtres ouverts et fermés), détail des offres, fenêtres d'aide
Non réalisé à ce jour	Tests avec lecteur d'écran (NVDA, VoiceOver)

Retour d'information et contact

Vous rencontrez un problème d'accessibilité, ou vous souhaitez recevoir un contenu non accessible sous une autre forme ? Contactez BRUGEL :

- Courriel : info@brugel.brussels
- Courrier : BRUGEL, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles
- Téléphone : 0800 97 198

Pour nous aider à traiter votre demande, précisez la page ou l'étape du comparateur concernée, le problème rencontré et, si possible, le navigateur et l'aide technique utilisés.

Voies de recours

Si vous n'obtenez pas de réponse, ou si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez introduire une réclamation auprès du Service de médiation bruxellois :

Service de médiation bruxellois, place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles – téléphone +32 2 549 67 00 – courriel plaintes@ombuds.brussels.